

BREVET D'INVENTION.

Gr. 15. — Cl. 1.

N° 734.513

Briquet.

M. FRANZ DRAEGER résidant en Allemagne.

Demandé le 1<sup>er</sup> avril 1932, à 14<sup>h</sup> 47<sup>m</sup>, à Paris.

Délivré le 1<sup>er</sup> août 1932. — Publié le 24 octobre 1932.

La présente invention a pour objet un briquet du genre de ceux dans lesquels une poussée sur l'extrémité d'un levier coudé détermine la mise en action par un second levier coudé du capuchon couvre-feu.

Un exemple de réalisation de l'invention est représenté au dessin annexé dans lequel :

La figure 1 est une vue latérale du briquet, en position de service;

La figure 2 est une vue des pièces au début du fonctionnement;

La figure 3 est une vue précisant la caractéristique de l'invention;

La figure 4 est un plan du briquet;

La figure 5 représente la molette d'allumage munie d'un encliquetage sur un de ses flancs;

La figure 6 représente le ressort de commande de la molette;

La figure 7 représente le ressort du levier de commande et de fermeture.

La molette *d* est munie d'un encliquetage latéral et se trouve lors de la mise en action du briquet, accouplée au capuchon couvre-feu par un ressort d'encliquetage *e* (fig. 6).

Dans le briquet objet de l'invention le levier coudé intermédiaire *b* articulé au capuchon couvre-feu *a* est conformé de telle manière que la position de son point d'atta-

che *h* au capuchon par rapport à l'axe *i* de la molette *d* et du capuchon *a*, se trouve en avant de la molette *d* et au-dessous de son diamètre horizontal dans une mesure telle que la traction déterminée par une poussée sur le levier de commande au début de cette commande, occasionne un démarrage énergique et très rapide de la molette en contact avec la pierre d'allumage, et par conséquent assure l'allumage.

RÉSUMÉ.

Briquet automatique dans lequel la molette d'allumage est accouplée au capuchon couvre-feu, et caractérisé en ce que le levier intermédiaire commandant le capuchon est coudé de manière à ce que son point d'attache au capuchon se trouve au-dessous du plan horizontal passant par l'axe de conversion du capuchon et en avant de la molette, de façon que l'angle formé par les points *h*, *i*, *j* soit supérieur à 180°, le levier de commande étant raccordé au levier intermédiaire, avec interposition d'un ressort de rappel, de façon à déterminer la fermeture automatique du capuchon couvre-feu.

FRANZ DRAEGER.

Par procuration :  
GENTIZON et WILD.

Prix du fascicule : 5 francs.

